

COMITÉ DE SUIVI

Réhabilitation du site « Jules Durandeaou »



Le 2 OCTOBRE 2018

Au Département de la Charente

ORDRE DU JOUR

- 1. Introduction**
- 2. Tour de table**
- 3. Gouvernance pour la réhabilitation du site Jules Durandeu**
- 4. Présentation des demandes formulées par les riverains auprès du Département jusqu'à ce jour**
- 5. Seconde campagne de l'IEM**
- 6. Calendrier et prochaines étapes**
- 7. Conclusion et fin de réunion**

1. Introduction

2. Tour de table

3. Gouvernance pour la réhabilitation du site « Jules Durandea »

Gouvernance autour de 3 comités

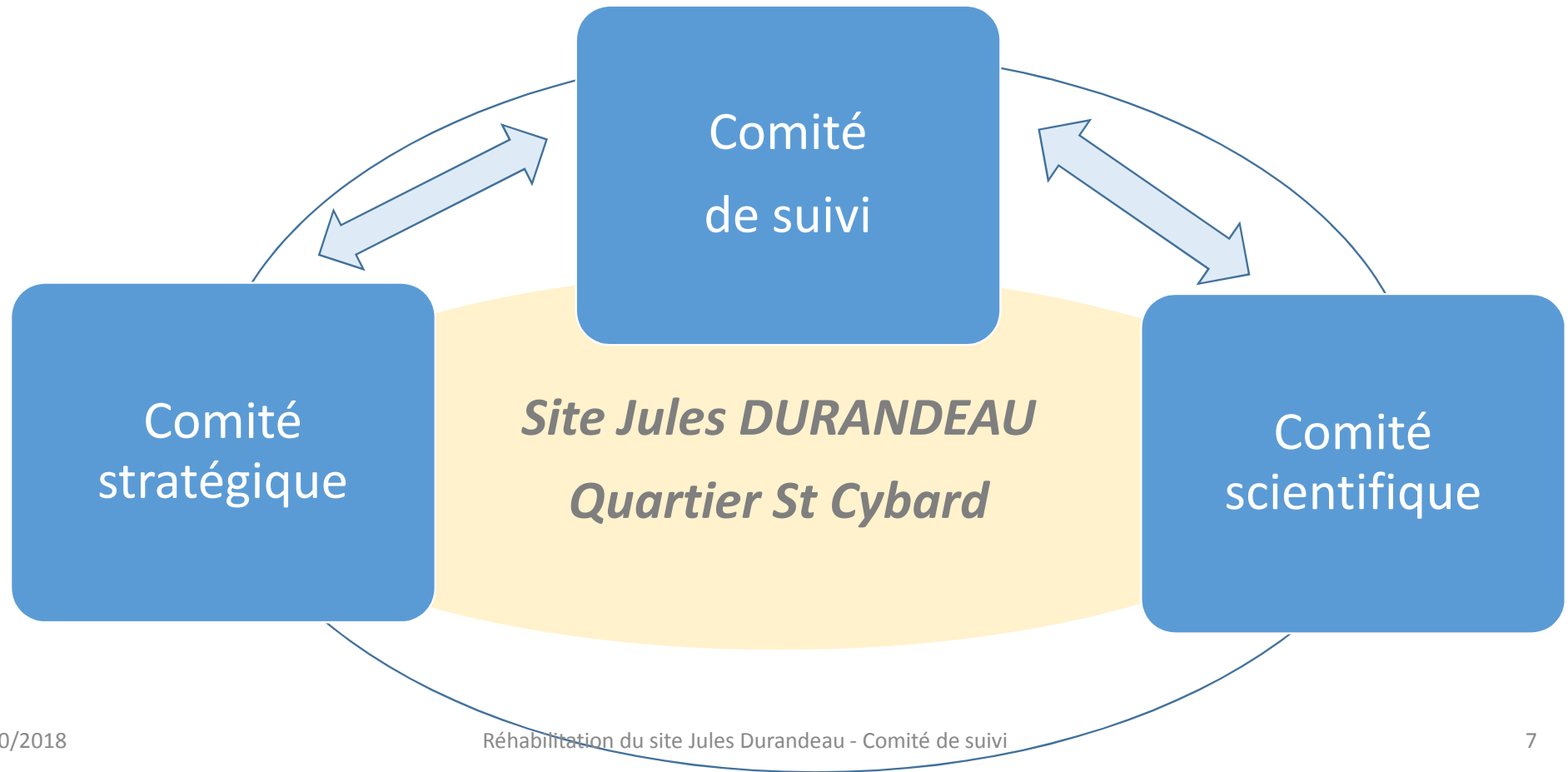
Visant à :

- Structurer un espace de dialogue, de construction et de décisions partagées
- Améliorer la coordination entre acteurs concernés
- Associer les riverains aux débats et aux décisions

Autour des principes :

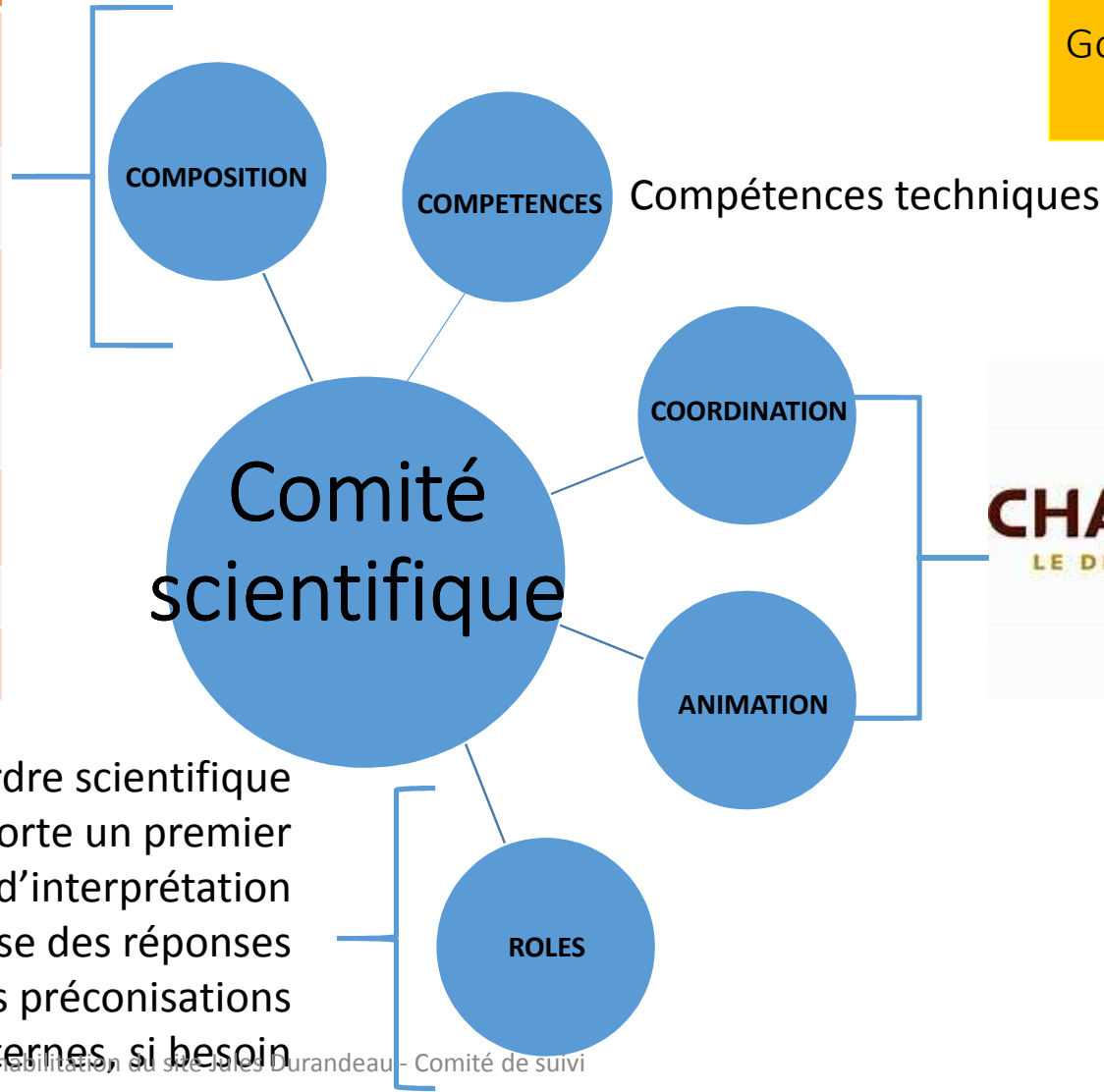
- d'efficacité
- d'ouverture
- d'équité
- de respect

Gouvernance autour de 3 comités



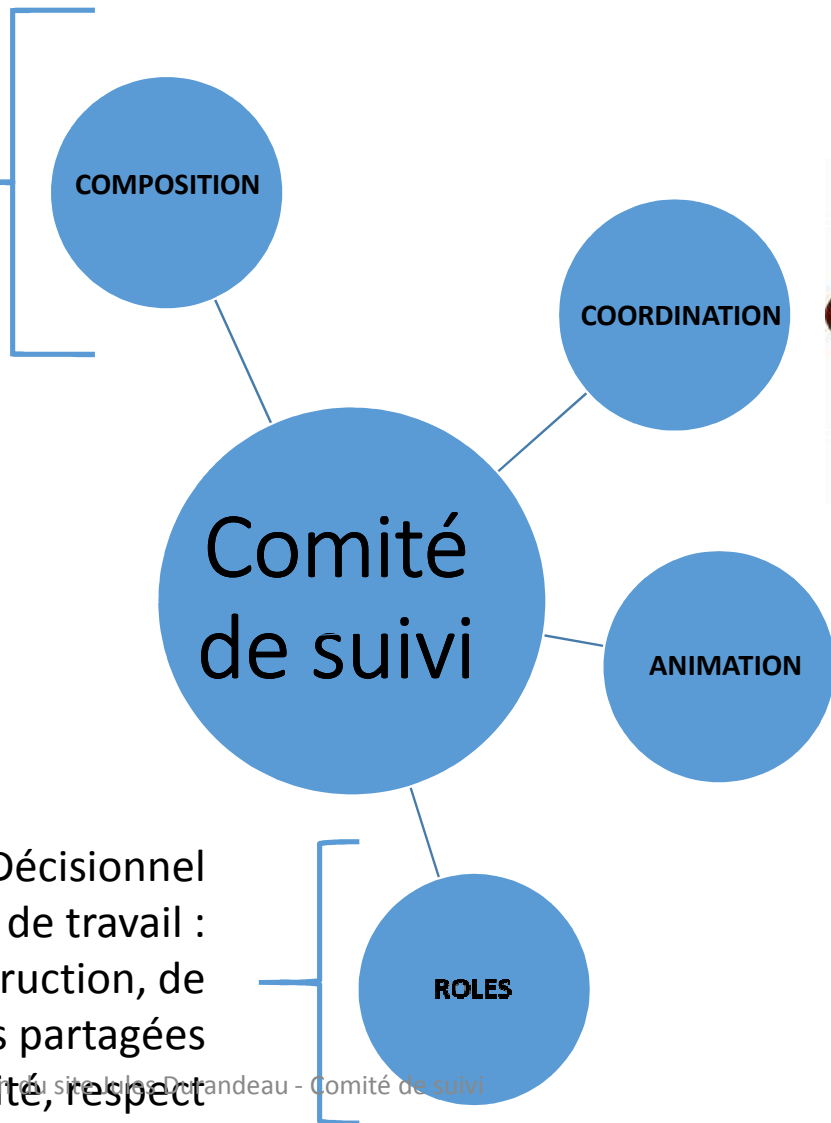
3. Gouvernance

Institutions Organismes	Nombre
DIRECTION RÉGIONALE de l'ENVIRONNEMENT, de l'AMÉNAGEMENT et du LOGEMENT (DREAL)	1
AGENCE RÉGIONALE de la SANTÉ (ARS)	1
VILLE D'ANGOULÊME	1
DÉPARTEMENT de la CHARENTE	2
BUREAUX D'ÉTUDES HPC-Envirotec	2
REPRÉSENTANTS des RIVERAINS	2
TOTAL	9



- Etudie tous les sujets d'ordre scientifique
- Reçoit les résultats des études et apporte un premier niveau d'analyse et d'interprétation
- Traite les demandes des riverains et propose des réponses
- Fait des préconisations
- Mobilise des compétences externes, si besoin

Institutions Organismes	Nombre
PRÉFECTURE de la CHARENTE	3
DREAL	1
ARS	1
VILLE D'ANGOULÊME	3
DÉPARTEMENT de la CHARENTE	4 + Coordinateur
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER de NOUVELLE AQUITAINE (EPF-NA)	2
HPC-Envirotec	2
REPRÉSENTANTS des RIVERAINS	4
TOTAL	20



3. Gouvernance



A tour de rôle, entre la Ville et le Département

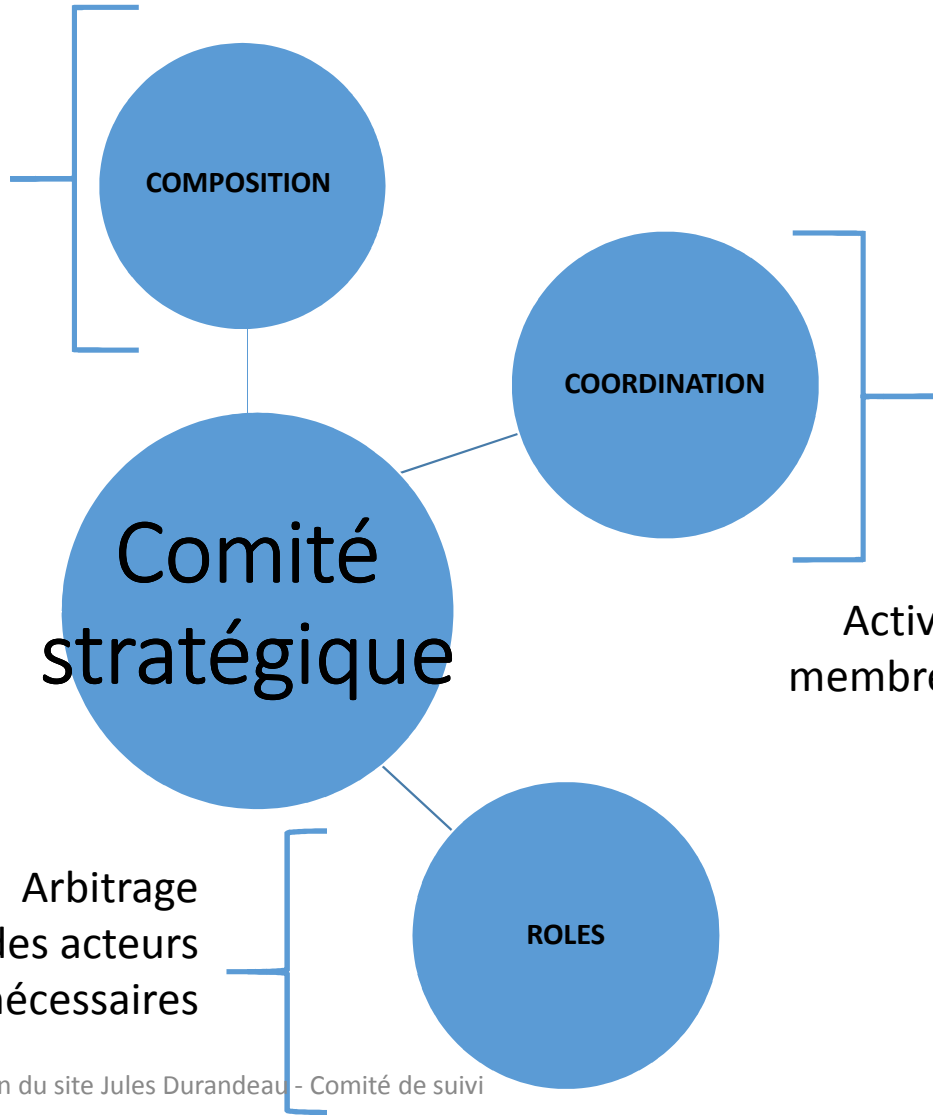


Décisionnel
Principes de travail :
Espace de dialogue, de construction, de connaissances et de décisions partagées
Efficacité, ouverture, équité, respect

3. Gouvernance



Activé par l'un des membres, selon besoins



Arbitrage
Cohésion des acteurs
Mise à disposition des ressources nécessaires

Institutions Organismes	Nombre
PRÉFECTURE de la CHARENTE	2
VILLE D'ANGOULÊME	2
DÉPARTEMENT de la CHARENTE	2
TOTAL	6

4. Présentation des demandes formulées par les riverains auprès du Département jusqu'à ce jour

Nature et nombre de demandes

27 demandes adressées au Département :

- 11 demandes d'analyses de puits et d'air ambiant
- 16 demandes diverses, dont :
 - Expression des inquiétudes de propriétaires sur la valeur de leur maison :
 - Difficultés de vente
 - Transmission du bien
 - Demandes d'exonération de taxes foncières et d'habitation
 - Analyse de fruits et légumes
 - Analyse de sols

Demandes non comptabilisées :

Les demandes de transmission des études ou des résultats individualisés liées à la 1^{ère} campagne de prélèvements

5. Seconde campagne de l'IEM

5.1. Rappel de la définition de l'IEM

5.2. Rappel des résultats de la 1^{ère} campagne de mesures

5.3. Objectifs de la 2nde campagne

5.4. Proposition d'un plan de prélèvements ; explication rationnelle des choix présentés

5.5. Prise en compte des demandes formulées par les riverains

5.6. Coût des études

5.7. Décision du comité de suivi

5.1. Rappel de la définition de l'IEM (Interprétation de l'Etat des Milieux)

Démarche progressive et mesurée

En complément des études réalisées sur le site de l'ancienne friche industrielle (investigations complémentaires et plan de gestion), une IEM est conduite à l'extérieur du site, dont les objectifs principaux sont :

- De s'assurer que la qualité des milieux est compatible avec les usages actuels d'un point de vue sanitaire
- Définir, le cas échéant, des mesures appropriées afin de rétablir la compatibilité entre l'état des milieux et les usages constatés

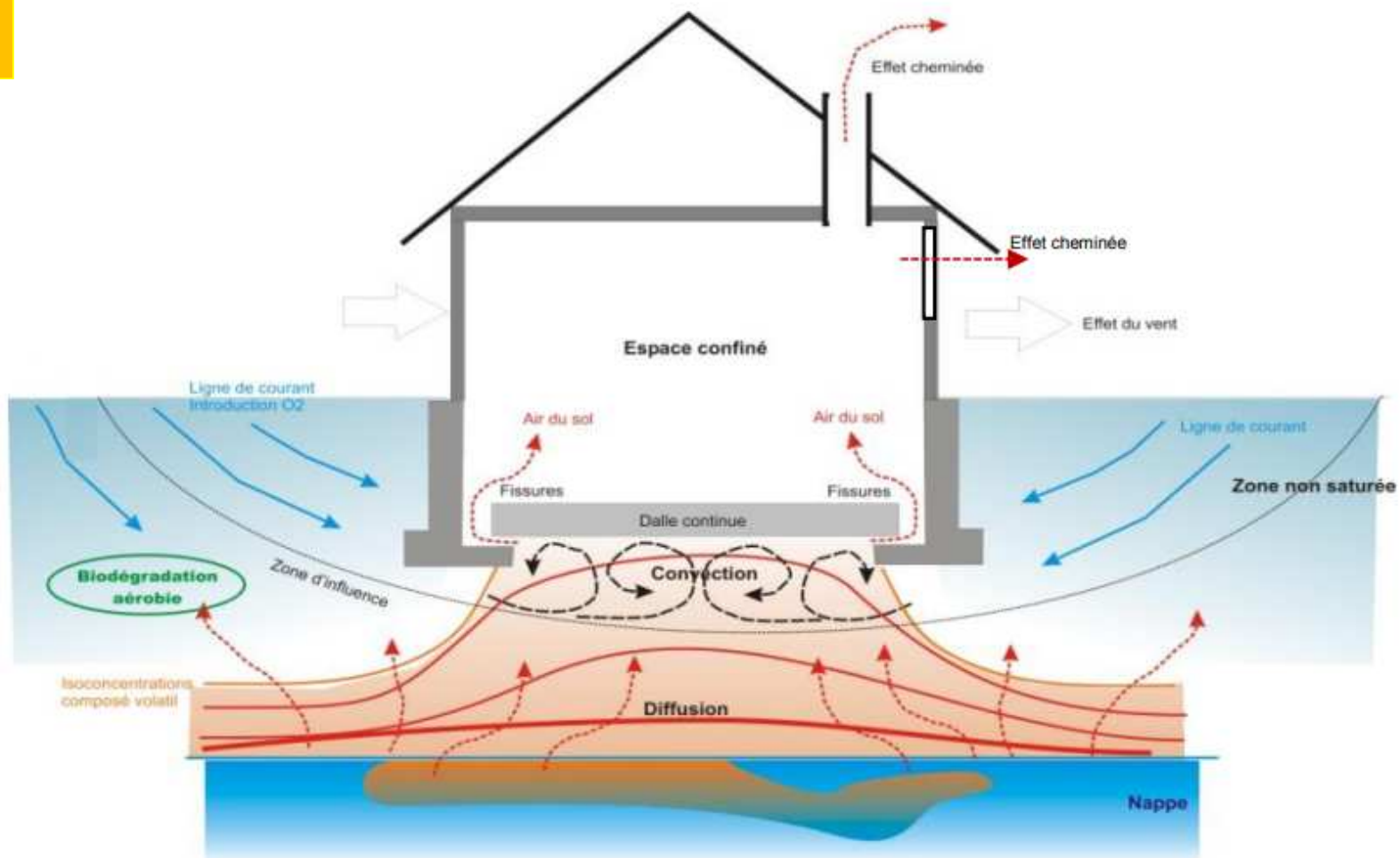
*dans le respect de la méthodologie nationale des sites et sols pollués,
en concertation avec les pouvoirs publics et les riverains*

Prélèvements réalisés lors de 2 campagnes

- En période de hautes eaux : La première a eu lieu aux mois de mai et juin
- En période de basses eaux : la seconde se déroulera aux mois de novembre et décembre

- 4 types de mesures (collectives et individuelles)
 - Air :
 - Piézair
 - Prélèvement air ambiant
 - Eau
 - Piézomètre
 - Puits privés (déclarés en mairie)

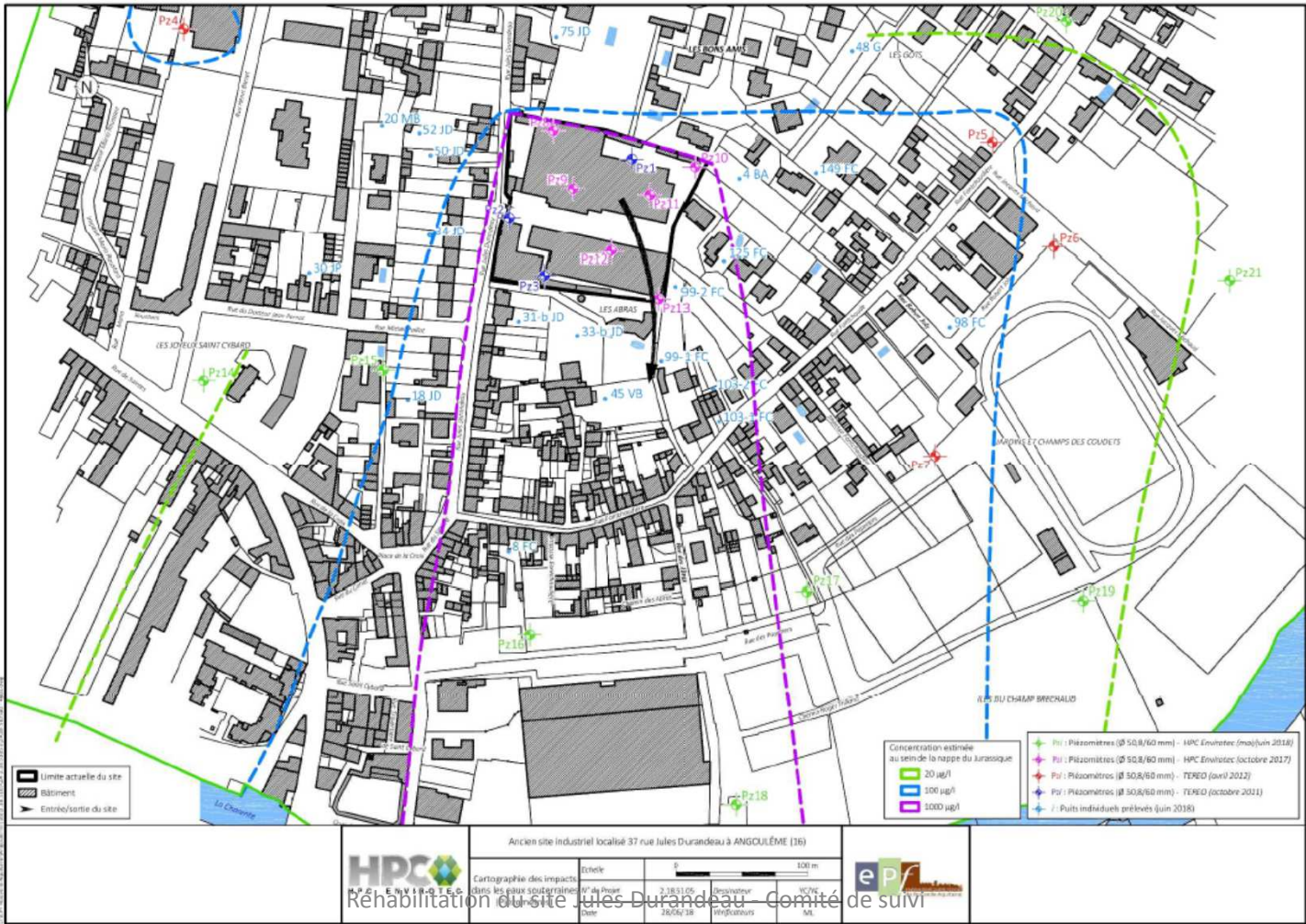
Schéma conceptuel



5.2. Rappel des résultats de la 1^{ère} campagne de mesures

5 – 2^{de}
campagne
IEM

Eaux souterraines: écoulement vers le sud



02/10/2018

Les résultats

- Les Prélèvements ont été effectués dans la nappe jurassique, les puits privés, l'air du sol et l'air ambiant ;
- Dans la nappe, 3 périmètres d'iso-concentration sont définis en fonction de la concentration ; l'impact le plus fort se situant au sud du site ;
- Les prélèvements de gaz du sol ont confirmé le phénomène de dégazage depuis la nappe ;
- Eaux des puits : sur 20 puits, 4 présentent des teneurs en trichloroéthylène, dont 2 supérieurs au seuil de potabilité ;
- 5 habitations sur 45 dépassent ou approchent la valeur repère de qualité en trichloroéthylène ($2\mu\text{g}/\text{m}^3$) dans les mesures d'air ambiant ;
- Aucun dépassement détecté dans les ETS (Etablissements sensibles).

5.3. Objectifs de la 2^{nde} campagne

Les objectifs

- Confirmer et/ou infirmer les résultats de la 1^{ère} campagne sur les mêmes points d'investigations (eaux souterraines, puits, air du sol, air ambiant) ;
- Mieux connaître les limites de diffusion du panache de trichloroéthylène dans les eaux souterraines, via la pose d'ouvrages complémentaires ;
- Elargir la zone d'étude de la qualité de l'air ambiant dans les habitations et répondre aux inquiétudes exprimées par les riverains.

5.4. Proposition d'un plan de prélèvements ;

Explication rationnelle
des choix présentés

Investigations complémentaires eaux souterraines et air du sol

- Implantation d'ouvrages complémentaires (densification du maillage en limite de zone) :
 - 9 piézomètres (nappe du jurassique)
 - 15 piézairs (2 m de profondeur)
- Prélèvements d'eaux souterraines et d'air du sol pour analyses en laboratoire de :
 - 30 piézomètres
 - 38 puits individuels (ensemble des puits recensés dans le périmètre précédemment défini)
 - 56 prélèvements d'air du sol

Investigations complémentaires air ambiant

- **Proposition n° 1** : Prélèvements d'air ambiant au sein des habitations présentes dans le périmètre défini de 100 µg/l (zone bleue) :
 - 242 prélèvements (inclus 57 prélèvements précédents + 185 prélèvements complémentaires)
 - 11 prélèvements de la 1^{ère} campagne dans les 4 ETS
 - 16 prélèvements en première approche dans 8 ERP (Etablissement recevant du public)

→ Soit un total de 269 prélèvements unitaires

Protocole de la 2^{ème} campagne : prélèvement unique au sein de la pièce de vie principale de chaque habitation

Investigations complémentaires air ambiant

- **Proposition n° 2** : Prélèvements d'air ambiant au sein des habitations présentes dans le périmètre défini de 20 µg/l (zone verte) :
 - 296 prélèvements (inclus 57 prélèvements précédents + 239 prélèvements complémentaires)
 - 11 prélèvements de la 1^{ère} campagne dans les 4 ETS
 - 16 prélèvements en première approche dans 8 ERP

→ Soit un total de 323 prélèvements unitaires

Protocole de la 2^{ème} campagne : prélèvement unique au sein de la pièce de vie principale de chaque habitation

Planning des investigations

Calendrier prévisionnel :

- Ouvrages complémentaires :
 - préparation du 8 au 13 octobre
 - pose d'ouvrages complémentaires du 15 au 26 octobre
- Informations des riverains de la période d'intervention avant fin octobre
- Prélèvements (eaux, air du sol et air ambiant) du 19 novembre au 14 décembre
- Résultats intermédiaires transmis à compter de mi-janvier 2019
- Résultats complets de l'IEM en mars 2019

Types et nombre d'ouvrages

Type d'ouvrages	1 ^{ère} campagne	2 ^{nde} campagne Proposition n°1	2 ^{nde} campagne Proposition n°2
piézomètres	21		
Air du sol	41		
Puits	20	38	
Piézomètres et piézairs complémentaires	9 piézomètres + 15 piézairs		
Air ambiant	68	269	323
Nombre total de prélèvements	150	393	447

5.5. Prise en compte des demandes formulées par les riverains

Réponse aux demandes des riverains

Les investigations proposées permettent de répondre aux demandes des riverains connues à ce jour (5 demandes de prélèvements de puits individuels et 6 d'air ambiant), excepté :

- 1 demande pour des prélèvements d'un puits individuel et d'air ambiant : habitation localisée en dehors du périmètre de la proposition n° 2 et en amont, éloigné de l'ancien site industriel ;
- 1 demande pour des prélèvements d'air ambiant complémentaires dans d'autres pièces d'une habitation : demande particulière n'entrant pas dans la démarche actuelle.

Réponse aux demandes des riverains

NATURE	ZONE BLEUE	ZONE VERTE
AIR AMBIANT	4/5	4/6
PUITS	4/4	4/5

5.6. Coût des études

5. 2^{nde}
campagne

COUT ETUDES ENVIRONNEMENTALES Durandeu ANGOULEME	
Objet	Montant
Diagnostic état du sous-sol	25 148,00 €
1ère campagne : réalisé	
Démarche IEM	60 097,00 €
Démarche IEM - Prestations complémentaires	41 845,00 €
2ème campagne : Prévisionnel (sur la base de l'hypothèse n°2)	
Investigations complémentaires IEM (piézairs, piézomètres, puits, air ambiant)	167 000,00 €
Diagnostic post-IEM	
Diagnostic post- IEM de caractérisation SUR site (estimatif)	119 000,00 €
Soit un coût final de	
	413 090 € TTC

5.7. Décision du comité de suivi

Synthèse des 2 Propositions

- **Proposition n°1 (zone bleue)** : Prélèvements d'air ambiant au sein des habitations présentes dans le périmètre défini de 100 µg/l : total 269 prélèvements unitaires
- **Proposition n°2 (zone verte)** : Prélèvements d'air ambiant au sein des habitations présentes dans le périmètre défini de 20 µg/l : total 323 prélèvements unitaires

	DELAIS	COUTS	JUSTIFICATION
PROPOSITION n°1	Fin mars 2019	130 000 € TTC	Suffisante pour la conduite et la validation de l'IEM, selon la méthodologie des sites et sols pollués
PROPOSITION n°2		147 000 € TTC	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux inquiétudes des riverains - S'assurer d'un périmètre d'étude le plus large possible - Dresser un inventaire exhaustif des habitations susceptibles d'être concernées par une problématique air ambiant

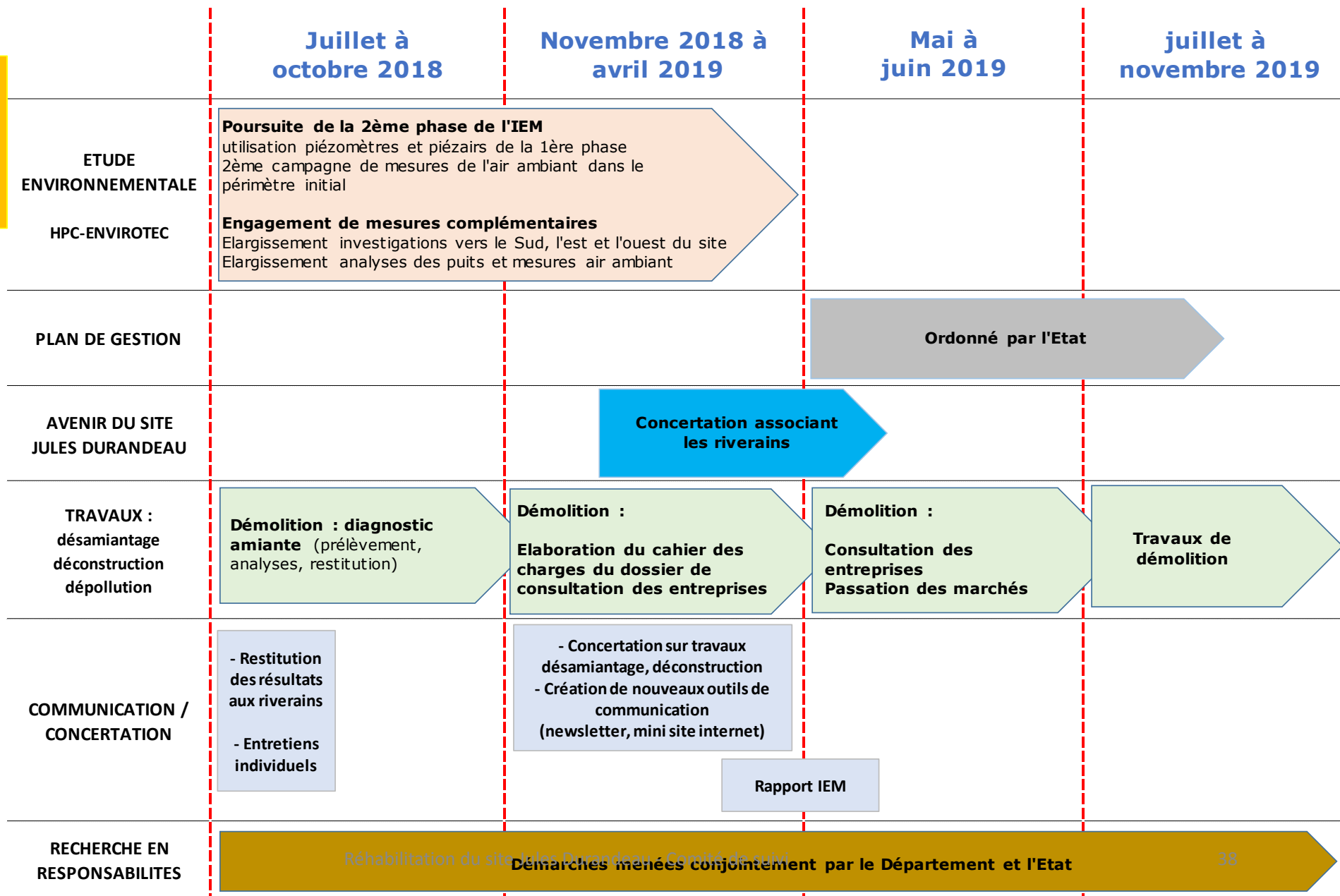
5 – 2^{nde}
campagne
IEM

DECISION DU COMITE DE SUIVI

LE COMITÉ DE SUIVI DÉCIDE DE VALIDER LA PROPOSITION N°2

6. Calendrier et prochaines étapes

6 –
calendrier



02/10/2018

7. Conclusion et fin de réunion

Merci